

Récapitulatif sur les tolérances des rotations en figures imposées, TRE (éléments techniques obligatoires) et famille de rotations des hybrides.

Mise à jour janvier 2023

I / Préambule et rappel réglementaire :

AS 11 PÉNALTÉS LORS D'UNE SESSION DE FIGURES IMPOSÉES

AS 11.1 Si un concurrent n'exécute pas la figure annoncée, ou si la figure ne comporte pas tous les éléments requis ou si la figure est exécutée autrement que selon la description, le juge-arbitre ou le vice arbitre en informe les juges et le concurrent que le résultat à cette figure sera zéro (0).

AS 11.2 Dans une compétition de Figures Imposées, si le résultat pour une figure est zéro (0), le juge arbitre peut revoir la vidéo officielle avec deux évaluateurs FINA ou juges FINA (en veillant à ce que trois Fédérations différentes soient représentées) qui visionneront la vidéo officielle au maximum trois fois. Si une décision définitive ne peut être prise après trois visionnages, la note attribuée sera en faveur de l'athlète.

AS 11.3 Dans une compétition de Figures Imposées pour la catégorie 12 ans et moins, si un concurrent n'exécute pas correctement la figure annoncée, il sera autorisé à l'exécuter à nouveau. Un (1) point de pénalité sera alors appliqué. Cependant s'il échoue à nouveau, le zéro "0" sera appliqué.

AS 18.7 PÉNALTÉS LORS DES BALLETS TECHNIQUES

AS 18.7.1 Dans un ballet technique, si une (ou plusieurs) concurrente(s) omet(tent) tout ou une partie d'un Élément, ou effectue(nt) une action incorrecte dans un Élément Technique Obligatoire (TRE), les Contrôleurs Techniques de la Difficulté notent que le mouvement est incorrect. Si l'examen de la vidéo officielle le confirme (examen fait avec trois (3) personnes neutres), un zéro (0) sera attribué comme DD pour cet élément en particulier.

AS 18.7.2 Le Contrôleur Technique de Difficulté (CTD) doit informer le responsable des scores d'appliquer un zéro (0) DD à chaque élément technique obligatoire #1 à #5 non placé dans l'ordre déclaré dans la Carte de l'Entraîneur (chaque déviation des Règles Générales 4 de l'annexe II).

AS 18.7.3 Un demi-point (0.5) de pénalité sera déduit de la note des **Éléments pour chaque déviation** des Règles Générales 6 de l'annexe II.

AS 18.7.4 En Duo, Duo Mixte et Equipe, deux (2) points de pénalité seront déduits **de la note des Éléments** pour chaque déviation de la règle 6 des duos, duos mixtes et ballets d'équipes et de la règle 7 des ballets d'équipes de l'annexe II.

Des tolérances pour les rotations en figures imposées et en éléments techniques (TRE) sont prévues, afin de donner un cadre précis pour l'application du zéro. Ainsi, la tolérance évite le zéro mais entraîne une diminution de la note. Il est précisé dans le manuel FINA des entraîneurs, juges et arbitres la diminution de la note.

S.N

II / Figures imposées et TRE (éléments techniques obligatoires) :

Tolérance 1 quart de la rotation :

- ❖ $\frac{1}{2}$ tour (180°) = 45° .
- ❖ 1 tour (360°) = 90° .
- ❖ 2 tours (720°) = 180° .
- ❖ Même logique pour une spire.
- ❖ Vrille 180° descendante ou ascendante = 45° .
- ❖ Vrille 360° descendante ou ascendante = 90° .
- ❖ Vrille 720° descendante ou ascendante = 180° .
- ❖ Vrille 1080° descendante ou ascendante = 270° .
- ❖ Vrille 1440° descendante ou ascendante = 360° .

Tolérance de 180° :

- ❖ Vrille continue (peu importe le nombre de vrilles)
- ❖ Tour vrillé

Pas de tolérance :

- ❖ Vrille combinée : car les deux vrilles (descendante et ascendante) doivent être identiques.

III / Rotations dans les hybrides :

Les rotations annoncées dans la Coach Card doivent être scrupuleusement respectées en ce qui concerne le minimum sous peine d'application de la BM (marque de base), mais par contre si les athlètes réalisent une rotation plus importante que celle écrite dans la Coach Card, ils ne seront pas pénalisés.

Exemple : dans la Coach Card est énoncée R4 avec un tour de 360° .

Au minimum la rotation devra être complètement réalisée sans permission sous peine d'application de la BM par les TC (contrôleurs techniques). Par contre si la rotation présentée est de plus de 360° , cela n'entraînera aucune pénalité mais n'apportera pas non plus d'augmentation du DD (degré de difficulté).

NB :

Une vrille combinée ou une vrille combinée renversée pourra être plus importante que celle écrite sur la Coach Card mais la vrille ascendante et la vrille descendante devront être absolument identiques.

Un tour deux directions ou une vrille combinée deux directions pourra être plus important(e) que celle écrite sur la Coach Card mais la rotation dans un sens et la rotation dans l'autre sens devront être absolument identiques.

S.N.

LEXIQUE

La nouvelle codification impose d'utiliser des termes précis et spécifiques. Les acronymes sont bien souvent utilisés pour remplir la Coach Card mais découlent du mot en langue anglaise. C'est pourquoi ce lexique est nécessaire.

Termes généraux :

Artistic impression (AI) mark : note d'impression artistique

Acrobatic (ACRO) : acrobatie

Acrobatic Routine : ballet acrobatique

Base mark (BM) : note de base / degré de base

Bonus : bonus

Number of movements (NM) : nombre de mouvements

Time underwater (TU) : temps en apnées

Coach card : carte de l'entraîneur

Degree of difficulty (DD) : degré de difficulté

Element (EL) : élément (un élément peut être une hybride, une acrobatie, un élément technique obligatoire (TRE))

Element mark : note d'élément

Hybride (HY) : figure

Routine : programme / ballet

Technical Controller (TC) : contrôleur technique

Technical Required Element (TRE) : élément technique obligatoire

Transitions (Tr) : transitions. Attention le terme « transition » ne signifie plus, comme auparavant, un lien entre une figure et un mouvement de bras par exemple. A présent, cela correspond dans un programme à tout ce qui n'est pas une hybride, une acrobatie ou un élément technique obligatoire.

Famille des difficultés dans les hybrides (HY) :	Famille des acrobaties (ACRO)
Thrust (T) : barracuda	Airborne (A) : aérien
Rotations (R) : rotations	Airborne Jump (AJ) : saut aérien
Flexibility (F) : souplesse	Airborne Throw (AW) : saut éjecté
Airborne weight (AW) : poids aérien	Balance (B) : équilibre / balance
Connections (C) : connections	Balance Stack (BS) : équilibre pyramide
Travelling (TR) : déplacement	Balance Lift (BL) : équilibre porté
Angles (A) : angles	Combined (C) : combiné
Simple Angles (A-S) : angles simples	Combined Trough Support (CT) : combiné à travers le support
Complex Angles (A-C) : angles complexes	Combined onto support (CC) : combiné sur le support
Placement (PL) : placement	Combined Other (CO) : combiné autre
Synchronisation (SY) : synchronisation	Platform (P) : plateforme
Part Synchronisation (SY-P) : synchronisation partielle	Platform Standard (PP) : plateforme standard
Full Synchronisation (SY-F) : synchronisation complète	Platform Float (PF) : plateforme flottaison
Pattern Change (PC) : changement de formations	Pair Acrobatic : acrobatie en paire/ par deux
Simple Pattern Change (PC-S) : changement simple de formations	
Complex Pattern Change (PC-C) : changement complexe de formations	

S.N.